

la lettre

09 / Mai 2017

de l'actionnaire de SEQUANA

Projet
d'introduction
en Bourse
d'Antalis
International

Modalités
et calendrier

Assemblée
générale
mixte 2017

Questions/
Réponses

Madame, Monsieur,
cher actionnaire,

Lors de la prochaine assemblée générale de notre société, vous aurez à vous prononcer sur le projet de distribution par Sequana d'actions Antalis International. Comme vous le savez, le conseil d'administration de Sequana a décidé le 24 avril dernier de distribuer environ 18,4 % du capital d'Antalis International à ses actionnaires, à raison d'1 action Antalis International pour 5 actions Sequana détenues.

Ce projet est une étape clé pour le développement d'Antalis qui disposera ainsi d'une structure spécifique et sera dotée d'une gouvernance propre. Il lui offrira également une visibilité accrue, une autonomie renforcée pour croître et déployer sa stratégie, en particulier sur les marchés de l'Emballage et de la Communication Visuelle, secteurs générant des marges brutes supérieures à celles du secteur Papiers.

Avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros, Antalis occupe depuis de nombreuses années une place majeure sur le marché européen et mondial de la distribution de Papiers, de produits d'Emballage et de supports pour la Communication Visuelle. L'étendue de son réseau de distribution, le professionnalisme et l'expertise de ses équipes, la richesse de son offre produits ainsi que des systèmes d'information performants confèrent à Antalis des atouts essentiels sur ses marchés et une forte proximité avec ses clients.

Aujourd'hui, près de 130 000 professionnels, imprimeurs et entreprises, lui font confiance.

L'introduction en Bourse d'Antalis International reflète la grande confiance que nous avons en l'avenir de ce groupe. En approuvant le projet de distribution d'actions Antalis International, vous aurez la possibilité d'être actionnaire d'Antalis International et de participer à son développement futur tout en restant actionnaire de Sequana et associé à son redressement.

En parallèle à cette introduction en Bourse, nous entendons également initier le processus de refinancement d'Antalis qui devrait intervenir avant la fin de l'année. Au-delà du refinancement, nous devrions pouvoir obtenir des moyens financiers supplémentaires nous permettant de réaliser des opérations de croissance externe afin d'accélérer le plan de transformation d'Antalis. À terme, Antalis deviendra une société indépendante.

Par ailleurs, les divisions Graphique et Papiers de création d'Arjowiggins confirment depuis le début de l'année leurs capacités à générer un cash-flow positif. En ce qui concerne la division Sécurité, la cession d'Arjowiggins Security BV et de son usine de VHP au groupe Oberthur Fiduciaire devrait intervenir avant la fin du premier semestre.



Pascal Lebard
Président Directeur général

Elle permettra d'engager le redressement du reste de l'activité (Billets France) si le processus de cession, qui a été d'ores et déjà initié, n'aboutit pas.

À l'issue de toutes ces opérations, votre groupe sera en mesure de faire face à ses obligations et générera un cash-flow positif.

Je vous remercie de votre fidélité et de votre confiance et vous donne rendez-vous le 6 juin prochain à l'assemblée générale de votre société.

Les informations relatives à l'introduction en Bourse d'Antalis International (prospectus visa AMF n° 17-212 du 19 mai 2017, communiqué de presse, questions les plus fréquentes) sont disponibles sur le site de Sequana (www.sequana.com) et d'Antalis International (www.antalis.com).

Introduction en Bourse d'Antalis International

antalis ^{EM}
Just ask Antalis

Seul groupe de son secteur à disposer d'une aussi large implantation internationale avec une présence en Europe, en Amérique latine, en Afrique du Sud et en Asie-Pacifique, Antalis sert une clientèle professionnelle composée d'environ 130 000 imprimeurs et entreprises. Présent dans la distribution de Papiers, d'Emballage et de supports pour la Communication Visuelle, Antalis commercialise ses produits via deux modèles de distribution : l'activité stock⁽¹⁾ qui représente 71 % de ses ventes et l'activité fabrication⁽²⁾ où il réalise 29 % de son chiffre d'affaires. Le groupe a pour stratégie de continuer à consolider ses positions sur le marché de la distribution de Papiers et de poursuivre la transformation de son mix produits dans les secteurs porteurs de l'Emballage et de la Communication Visuelle.

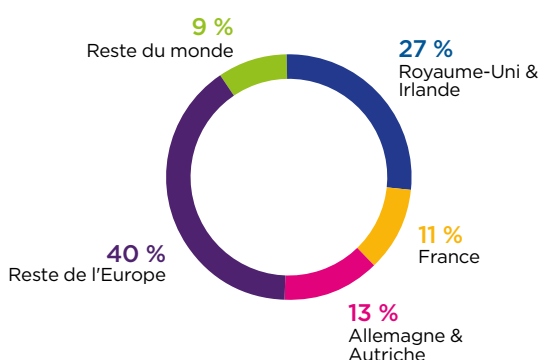
Chiffres clés 2016

2 459 M€
de chiffre d'affaires

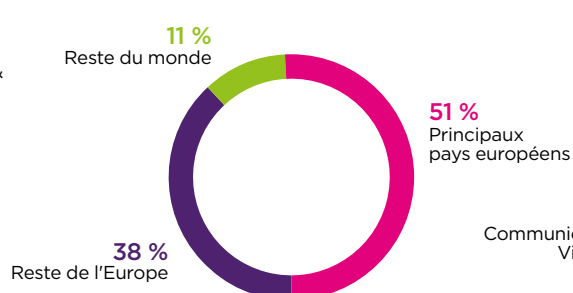
EBITDA : **88 M€**
taux de marge : 3,6 %

5 600 collaborateurs
dans le monde

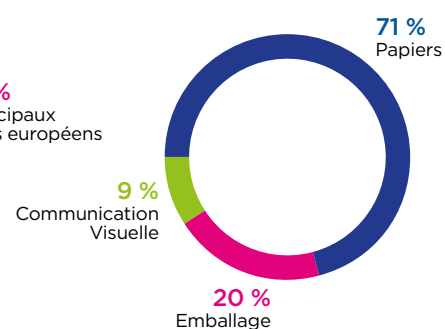
Chiffre d'affaires
par zone géographique



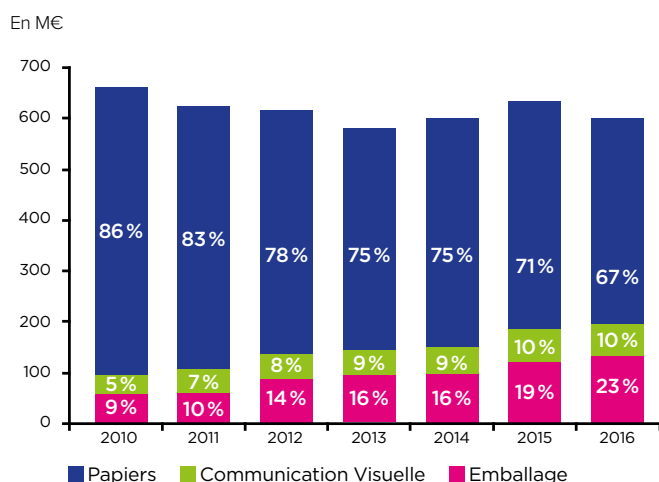
EBITDA
par zone géographique



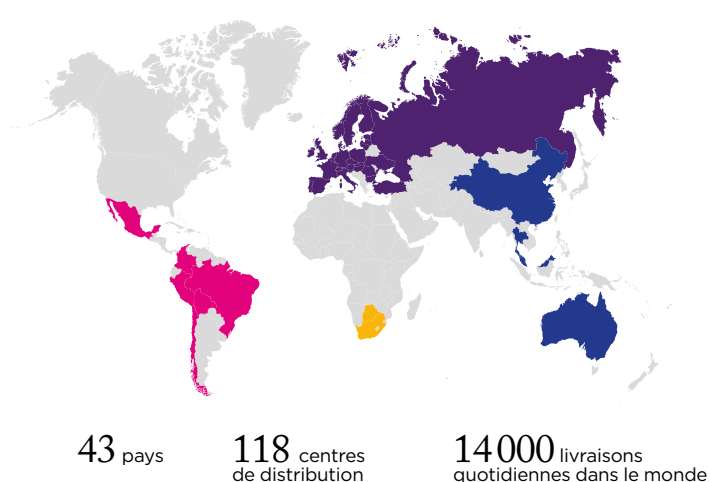
Chiffre d'affaires
par secteur d'activité



Évolution de la marge brute
par secteur d'activité



Une implantation mondiale



(1) « stock » : Antalis achète les produits auprès des fabricants, les entrepose, les livre et facture le client.

(2) « fabrication » : Antalis passe commande au fabricant et facture le client mais les produits sont expédiés directement par l'usine. Cette activité concerne principalement des volumes importants, des délais de livraison plus longs et des produits spécifiques.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Trois secteurs d'activité

Papiers

- Marché du papier estimé à 9 millions de tonnes en Europe, en recul de 3 % à 4 % par an.
- Position d'Antalis
 - ▶ N°1 en Europe avec une part de marché de 18 % en volume ; une présence dans 28 pays avec une position de N°1 ou N°2 dans 18 d'entre eux.
 - ▶ N°1 mondial (hors États-Unis).
- Marché mature où la position de leader d'Antalis lui permet de générer des cash-flows récurrents.



Produits

- Papiers couchés et non couchés, papiers de création, enveloppes, papiers de spécialité.
- Ramettes de papiers pour photocopieuses et imprimantes, enveloppes.

Applications

- Édition, communication d'entreprise.
- Besoins bureautiques.

Clients

- Imprimeurs, agences de communication, éditeurs.
- Grandes entreprises, administrations, revendeurs.

Emballage

- Marché accessible estimé à environ 7 milliards d'euros en Europe, en croissance de 2 % à 3 % par an.
- Position d'Antalis
 - ▶ N°1 en Europe avec une part de marché en valeur entre 7 % et 8 %.
 - ▶ Une position de N°1 en Allemagne et de N°2 au Royaume-Uni.
- Secteur d'activité à plus forte marge
 - ▶ Contribution à la marge brute du groupe à hauteur de 23 % en 2016 vs 9 % en 2010.



Produits

- Consommables (films, cartons, produits de calage, etc.).
- Machines.
- Solutions sur mesure conçues dans ses propres centres de conception.

Applications

- Stockage et transport.
- Emballage, palettisation, cerclage, remplissage d'air, etc.
- Optimisation des chaînes d'emballage, exportation, protection anticorrosion des biens industriels, etc.

Clients

- Grands groupes industriels.
- Sociétés de e-commerce.
- Entreprises logistiques.
- Imprimeurs.

Communication Visuelle

- Marché accessible estimé à 3 milliards d'euros en Europe, en croissance de 1 % par an.
- Position d'Antalis
 - ▶ L'un des 3 premiers distributeurs en Europe avec une part de marché en valeur entre 7 % et 8 %.
 - ▶ Une position de N°1 au Royaume-Uni et de N°2 en Pologne.
- Secteur d'activité à plus forte marge
 - ▶ Contribution à la marge brute du groupe à hauteur de 10 % en 2016 vs 5 % en 2010.



Produits

- Supports pour l'impression grand format.
- Vinyles, adhésifs.
- Plaques plastiques, aluminium, panneaux de mousse.
- Supports et accessoires pour la PLV.
- Traceurs pour impression grand format, encres.

Applications

- Communication extérieure (signalétique, mobilier urbain, décors de vitrines, etc.) ou intérieure (murs, sols, rideaux).
- Personnalisation de véhicules.
- Enseignes.
- Publicité sur le lieu de vente (PLV).
- Impression grand format.

Clients

- Imprimeurs grand format d'impression.
- Imprimeurs numériques.
- Fabricants de PLV.
- Fabricants de signalétique.
- Imprimeurs sérigraphes.

Des atouts majeurs

- Des positions de leader en Europe dans ses trois secteurs d'activité et une base de clientèle diversifiée.
- Un acteur majeur de la consolidation du marché européen de la distribution de Papiers.
 - ▶ Acquisition de Map Merchant en 2007 (CA : 1,4 milliard d'euros).
 - ▶ Acquisition de l'activité distribution de papiers de bureau de Xerox en 2013 (CA : 300 millions d'euros).
- Un potentiel de croissance en Emballage et Communication Visuelle, secteurs offrant des niveaux de marge brute supérieurs à celui du secteur Papiers.
 - ▶ 29 % du CA réalisés avec ces activités en 2016 vs 10 % en 2010.
 - ▶ 33 % de la marge brute réalisés avec ces secteurs d'activité en 2016 vs 10 % en 2010.
- Une organisation s'appuyant sur des équipes en marketing/vente et en logistique centrées sur l'excellence opérationnelle avec une discipline financière permettant d'améliorer progressivement le ROCE.
- Un modèle de distribution omnicanal efficace et moderne focalisé sur les services et donnant une part de plus en plus importante au e-commerce grâce à une organisation structurée.
 - ▶ 261 millions d'euros de ventes stock réalisées en ligne en 2016.
- Un potentiel d'expansion hors d'Europe à partir de bases solides en Amérique latine, Afrique du Sud et Asie-Pacifique.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

L'introduction en Bourse, une étape majeure du développement d'Antalis International

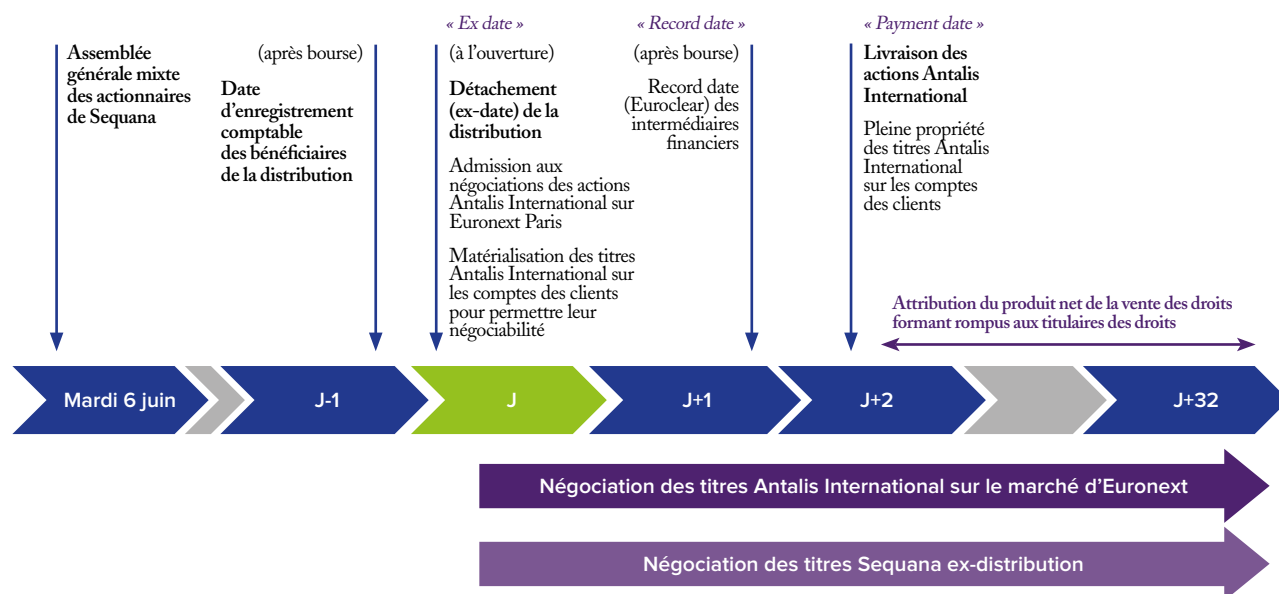
L'introduction en Bourse d'Antalis International marque une étape majeure du développement de la société en tant que leader européen de la distribution professionnelle de Papiers et de solutions d'Emballage et de Communication Visuelle, en la dotant d'une structure et d'une gouvernance propre. Elle offre à Antalis International une visibilité accrue, une autonomie renforcée pour croître et déployer sa stratégie, ainsi qu'un accès direct aux marchés de capitaux.

Modalités de l'introduction en Bourse

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale du 6 juin 2017, Sequana distribuera environ 18,36 % (incluant les actions auto-détenues n'ayant pas droit à la distribution) du capital d'Antalis International à raison d'1 action Antalis International pour 5 actions Sequana détenues à la date d'enregistrement comptable des actions Sequana considérée pour l'attribution des actions Antalis International (soit en J-1 sur le graphique ci-dessous).

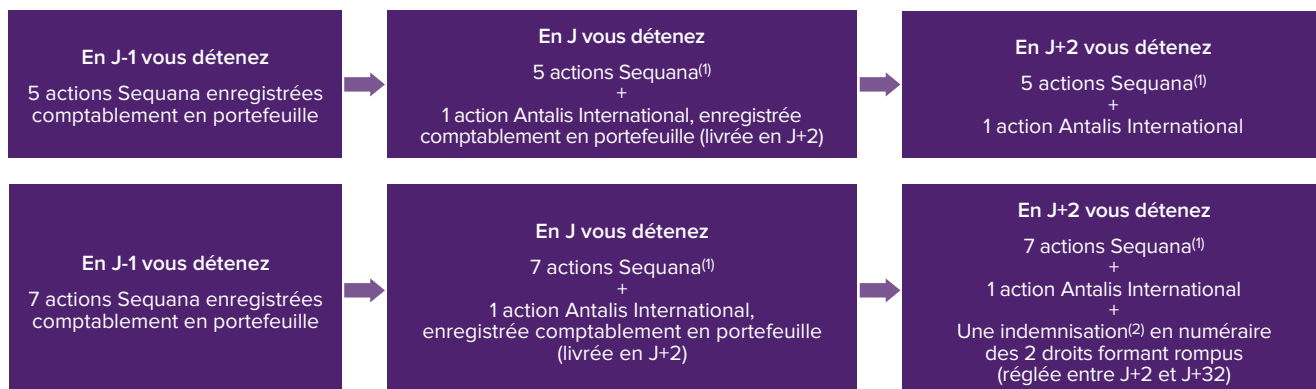
Cette distribution d'actions Antalis International s'appliquera à l'ensemble des actionnaires de Sequana :

- 5 actions donneront droit à 1 action Antalis International, le jour J, jour du détachement de la distribution d'actions Antalis International et livrée en J+2.
- Tout droit formant rompu sera automatiquement cédé sur un marché dédié par le biais de votre intermédiaire financier et vous recevrez l'indemnisation correspondante dans un délai de 30 jours à compter de la date de livraison des actions Antalis International, soit entre J+2 et J+32.



Le calendrier précis de l'opération sera communiqué au plus tard 4 jours avant la date de détachement de la distribution (date « J »).

Exemples

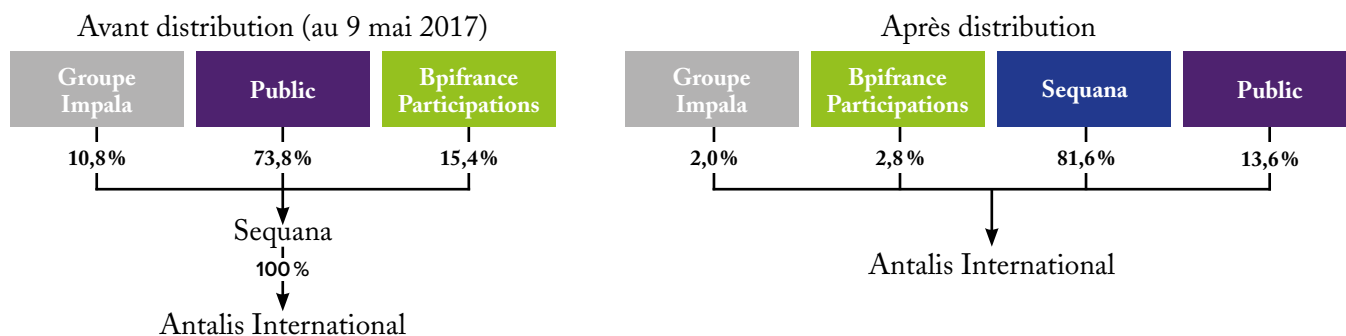


(1) Ajustées du détachement de la distribution d'actions Antalis International (« ex-dividende »).

(2) Indemnisation issue de la cession automatique des droits formant rompus par votre intermédiaire financier.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Structure de l'actionariat



Engagement de Sequana

Sequana a consenti un engagement de conservation de 180 jours calendaires à compter de la date d'admission des actions Antalis International aux négociations sur Euronext Paris (sous réserve de certaines exceptions usuelles, dont le transfert d'actions par cession de gré à gré (par cession de bloc), comportant un engagement de l'acquéreur de respecter ledit engagement de conservation pour la durée restant à courir).

Assemblée générale mixte 2017

L'assemblée générale des actionnaires de Sequana aura lieu le 6 juin 2017 à 15 heures au Centre de Conférences Capital 8, 32 rue de Monceau 75008 Paris.

Temps fort de la vie de votre groupe, l'assemblée générale est un moment privilégié d'échanges et de dialogue mais également l'occasion en tant qu'actionnaire de prendre part aux décisions importantes en participant au vote.

Le 6 juin prochain, vous aurez à vous exprimer sur le projet de distribution par Sequana d'actions Antalis International, ce qui entrainera la cotation d'Antalis International et vous offrira ainsi la possibilité de devenir actionnaire d'un groupe leader sur ses marchés.

Pour participer à l'assemblée générale 2017

- Si vous êtes actionnaire au nominatif, vous devez demander une carte d'admission à l'aide du formulaire reçu avec l'avis de convocation.
- Si vous êtes actionnaire au porteur, vous devez demander une carte d'admission à votre intermédiaire financier.

Pour voter, même si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale

Vous pouvez voter par correspondance, donner votre pouvoir au Président de l'assemblée générale, vous faire représenter par toute personne de votre choix.

Pour être admis, les formulaires de vote par correspondance ou par procuration doivent être reçus par BNP Paribas Securities Services au plus tard à **15 heures (heure de Paris)**, la veille de l'assemblée.

Questions / Réponses

Comment puis-je obtenir des informations sur le groupe Antalis International ?

Le prospectus visa AMF n° 17-212 du 19 mai 2017 contenant toutes les informations sur le groupe Antalis International est mis à la disposition des actionnaires de Sequana. Ce prospectus est disponible sur demande et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site de Sequana (www.sequana.com) et sur le site du groupe Antalis International, www.antalis.com.

À quelle date dois-je être actionnaire de Sequana pour être éligible à la distribution d'actions Antalis International ?

Les actions Antalis International seront distribuées aux actionnaires de Sequana justifiant d'un enregistrement comptable à leur nom à la fin de la journée précédant le jour de détachement de la distribution à raison de 1 action Antalis International pour 5 actions Sequana.

Le détachement des actions Antalis International devrait intervenir à brève échéance après la tenue de l'assemblée générale mixte des actionnaires (6 juin 2017) et fera l'objet d'une information du marché par Sequana avec un préavis minimum de quatre jours.

Je n'ai pas un nombre d'actions qui est un multiple de 5, que dois-je faire ?

Si vous ne détenez pas un nombre d'actions Sequana qui est un multiple de 5, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit acheter en Bourse le nombre d'actions Sequana nécessaires pour augmenter votre nombre d'actions à hauteur d'un multiple de 5 ;
- soit vendre en Bourse le nombre d'actions Sequana nécessaires pour abaisser votre nombre d'actions à hauteur d'un multiple de 5.

Les actions Sequana acquises ou vendues jusqu'à la date d'enregistrement comptable feront l'objet d'un règlement-livraison en J+2. Elles permettront à l'acquéreur de bénéficier de la distribution d'actions Antalis International sous la forme d'une action Sequana ex-dividende et d'une action Antalis International.

Que se passe-t-il si je ne possède pas un nombre d'actions Sequana multiple de 5 à la date d'enregistrement comptable J-1 ?

Si vous ne détenez pas un nombre total d'actions Sequana formant un multiple exact de 5 à la date d'enregistrement comptable, votre intermédiaire financier procédera automatiquement à la cession sur le marché des droits formant rompus et vous versera l'indemnisation correspondante dans un délai de 30 jours à compter de la date de livraison des actions Antalis International.

Est-ce que Sequana versera un dividende en numéraire en complément ?

Non, Sequana n'envisage pas de verser de complément sous forme de dividende en numéraire.

Que dois-je faire si je veux recevoir une action Antalis International ?

Les actionnaires de Sequana n'ont aucune démarche spécifique à réaliser pour recevoir les actions Antalis International leur revenant au titre de la distribution.

Le jour du détachement de la distribution des actions Antalis International, pour 5 actions Sequana détenues en compte la veille de ce jour, chaque actionnaire recevra automatiquement 1 action Antalis International sur son compte-titres ou son PEA.

Si vous êtes actionnaire de Sequana et êtes favorable à la distribution d'actions Antalis International, vous pouvez voter en faveur de cette distribution à l'occasion de l'assemblée générale mixte des actionnaires de Sequana qui se tiendra le 6 juin 2017.

Aurais-je des frais à payer liés à la distribution d'actions Antalis International ?

Nous vous invitons à contacter votre intermédiaire financier pour évaluer le montant des frais éventuels qui vous seront facturés.

Quelle sera la fiscalité applicable à la distribution d'actions Antalis International perçue par des personnes physiques résidentes fiscales de France ?

Les réponses relatives aux questions sur la fiscalité sont disponibles sur le site internet de Sequana dans la rubrique dédiée à l'introduction en Bourse d'Antalis. Quelle que soit votre situation, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller fiscal habituel pour évaluer les conséquences fiscales de cette opération.

Découvrez d'autres questions et réponses sur www.sequana.com

Pour plus d'informations

Sequana – Service Actionnaires :
8 rue de Seine
92100 Boulogne-Billancourt

Un numéro dédié est également à votre disposition

01 86 86 00 63

Du lundi au vendredi (hors jours fériés)
De 9h00 à 18h00

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Crédits

Photothèques Antalis et Arjowiggins®, Cyril Abad/Capa Pictures, Eric Frotier/Capa Pictures, Isabelle Grosse.

Conception et réalisation : T E R R E D E S I E N N E | www.terredesienne.com